zeut. 1s et

à la

des

our

and

init

ent

əli-

on-

ies

ıé-

≀is

18

Эr

ır

is

`a

n

é

e

r

3

L'immense affection des Acadiens et des Canadiens pour la vielle France, était fondée sur le patriotisme et la reconnaissance. Ils croyaient, non sans raison, faire partie intégrante du royaume français, et toute idée de demembrement leur répugnait souverainement.

Le gouvernement français d'ailleurs traitait ses colons avec une sollicitude toute paternelle.

Mais poursuivons nos remarques. Avec les colons des premières migrations étaient venus des hommes illustres dans le clergé, dans la robe et dans l'épée. Nos pères eurent pour compagnons de leurs labeurs, pour les consoler de la patrie absente, de saints missionnaires, de grands capitaines, des historiens, des géographes, des savants de toutes sortes. Le noble était suivi, dans les forêts du nouveau monde, par ses censitaires, par des roturiers qu'il faisait quelque fois anoblir rendus dans ce pays, ou avant que de quitter la France.

De généreux, mais obscurs pionniers, pouvaient devenir possesseurs de fiefs, témoins les Thibodeau, les Martin, les Melançon, les Thériau, les Bourgeois, etc., pour ne parler que de l'Acadie.

Loin du sol natal, les idées prennent de nouvelles directions, les distances sociales s'effacent, l'esprit de caste disparaît petit-à-petit; les inégalités séculaires se nivellent. Le censitaire marchant l'égal de son seigneur, se sent grandir comme homme, et il est porté davantage à remplir noblement ses devoirs et ses obligations comme citoyen.